

RAPPORT D'AUDIT DE CERTIFICATION MARQUE N203

Ce rapport présente les résultats de la vérification :

- du respect du (des) produit(s) aux spécifications techniques définies dans le référentiel de certification,
- de l'existence et l'efficacité du système qualité et de la production des éléments documentaires ainsi que des moyens de vérification mis en place par le demandeur / titulaire.

Ce rapport peut être diffusé sans restriction mais obligatoirement dans son intégralité.

Audit de la marque NF203



Titulaire / Postulant		Nom du Logiciel
LOGEAS INFORMATIQUE	L1	LoGeAs Web
	L2	
	L3	
	L4	
	L5	
	L6	

TYPOLOGIE DE L'AUDIT (X)		
INITIAL		
SURVEILLANCE ANNUELLE	X	
AUDIT COMPLET		
COMPLEMENTAIRE		SUITE A ↑
AUTRE		
EXTENSION VERSIONNELLE		description ↑
AUDIT A BLANC		

DEROULEMENT DE L'AUDIT

Distanciel / Présentiel	Distanciel
Outil de visio-conférence	Teams
Adresse de l'audit (si présentiel)	

Participants			Date(s) d'audit	
Prénom	Nom	Fonction	Courriel	
Nicolas	Marchand	Co-gérant	nicolas.marchand@logeas.fr	04/11/2024 J
Alexandra	Desjardins	Co-gérante	alexandra.desjardins@logeas.fr	05/11/2024 AM
Amandine	PENCHENAT	Responsable assistance client	amandine.penchenat@logeas.fr	
Alexia	Labarthe	Développement	Alexia.labarthe@logeas.fr	
MATHIS	alternant dev			

INFORMATION ÉDITEUR ET PRODUIT(S)

Equipe d'audit (Rôle et Nom)

Responsable AUDIT	Aymeric MORIN	Auditeur 2		Expert	
Auditeur 1	Aymeric MORIN	Observateur		Superviseur	

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

Référentiel NF203	IC NF Logiciel V6.0-Règles de certification	V6.0
Référentiel NF203	IC NF Logiciel V6.0-Exigences Comptabilité informatisée (Produit)	V6.0
Référentiel NF203	IC NF Logiciel V6.0 - Exigences Qualité (Q &D)	V6.0
Dictionnaire R12	Gestion commerciale (R12)	V4.0
Dictionnaire R13	Ventes et Encaissements (R13)	V4.0
Dictionnaire R19	Journal d'évènements techniques (R19)	V4.0
ISO 25051	Exigences qualité logicielles	2014

Suivi du Rapport

Création	Aymeric MORIN	21/11/2024
Relecture	Philippe HOUTEKIER	11/12/202
Publication finale	COMITE DE RELECTURE	

Téléphone	+33 (0)1 40 17 04 05
Courriel audit	admin@infocert.org
Courriel certification	admin@infocert.org

LOGEAS INFORMATIQUE

22 rue Saint Genest
31800 Labarthe Inard

Depuis 2000, en partenariat avec des associations locales et nationales, un logiciel de pilotage pour associations (1901, 1905) et petites structures (TPE, PME, syndicats, petites entreprises).

- Groupement religieux
- associations 1905 et 1901
- Syndicats
- TPE
- Gestion de tutelles

Autres informations :

Environ 600 clients installés (base de données).
2000 (environ) Utilisateurs.
5 personnes dans l'entreprise
3 en dev
2 en gestion entreprise et assistance
Tout est basé en France
Association en France métropolitaine et DOM-TOM



LoGeAs – Logiciel de gestion
comptable

Nom du Logiciel	Catégorie	Domaine (s) fonctionnel (s)		Environnement	Version Majeure	Version Auditée
LoGeAs WEB	C	X	Comptabilité	Web	11.0	10.0.10.5
			Gestion des achats			
			Gestion commerciale			
			Système d'encaissement			
			Inventaire et Stocks			
			Immobilisations			

OBSERVATIONS :Nom du Logiciel à figurer sur le Certificat **LoGeAs WEB****Version précédente : V10.0****La version 10.0.9.XXX jamais sortie****Logiciel Interne (OUI/NON)****NON**

SYNTHÈSE TECHNIQUE DU (DES) LOGICIEL(S)

Typologie application	Web, Client/serveur, client lourd pour la comptabilité		
Automate / Borne	Non		
Localisation des données d'identification	sur le serveur		
Gestion de la réplication	Pas de réplication, juste les bases		
Système d'exploitation de développement	Windows	Langages de développement	Delphi et Angular pour la prochaine version SaaS. Cœur du logiciel en pascal DELPHI
Base de données	SQL Lite avec une base par client		
Gestion de la sauvegarde	1 ^{er} niveau Sauvegarde machines virtuelles / et sur NAS en red zéro ZIP du système et sauvegarde sur 6 mois doublé dans 2 lieu différent		
Environnement d'utilisation	Client lourd compilé sous WINDOWS ET utilisable sur les autres AUTRES SYSTEMS AVEC EMULATEURS (Linux, Mac)		
Chiffrements	Base de données chiffrée suivant les protocoles interne de SQLite		
Observations	jet purgeable et non purgeable ensemble pas de purges. A terme, la dissociation du Journal des Evènements Techniques unique en une Piste d'Audit non purgeable et un Journal Technique purgeable est envisagée. Cette évolution permettra donc de mieux répondre aux demandes de purge ou d'anonymisation des données (NF552). (Evolution ProjeQtOr #1500).		

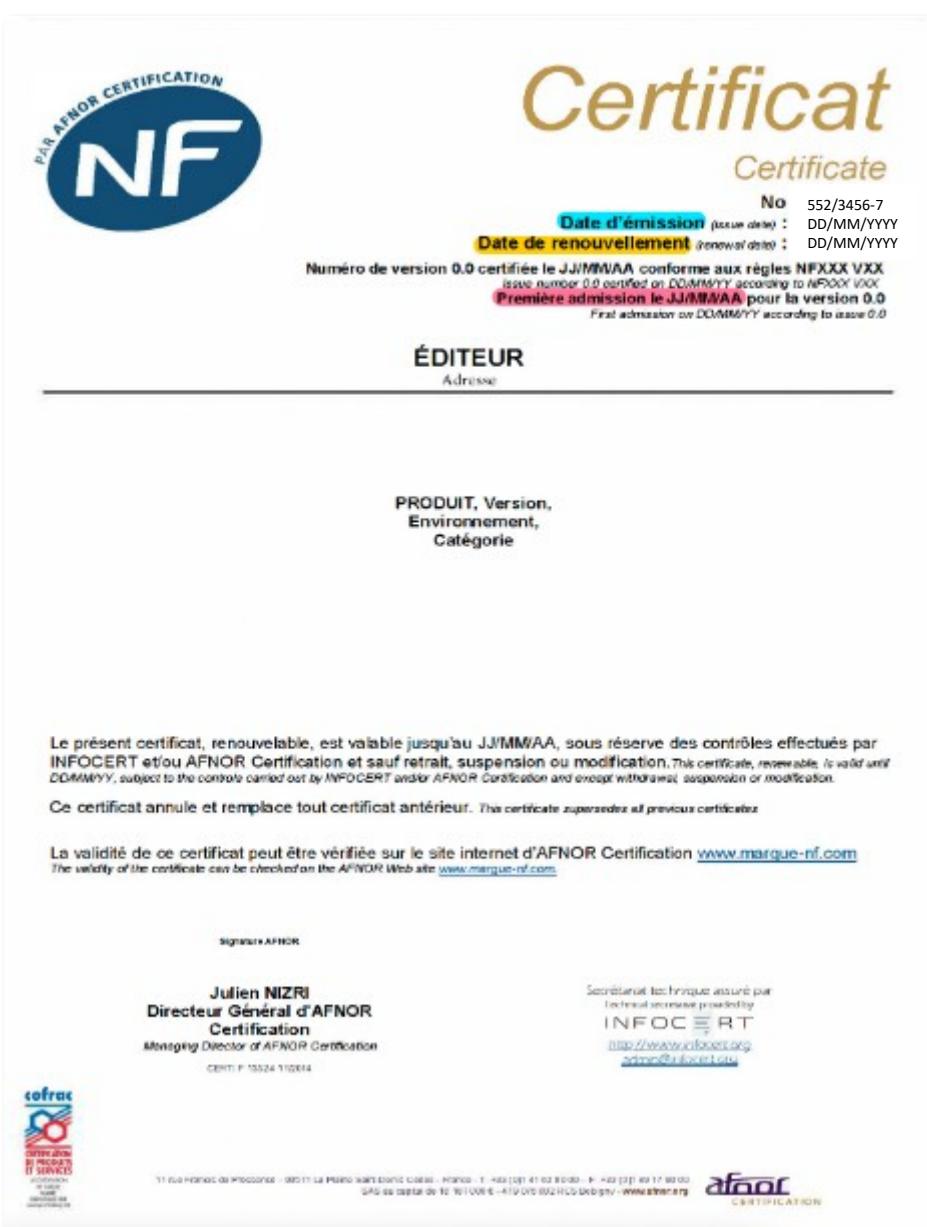
(*) : le logiciel gère t'il des transferts de données vers un système centralisateur ?. Le transfert impactant l'exhaustivité des données relatives au respect des ISCA

Gestion de la documentation	Wiki.logeas.fr (public) et Logiciel interne		
Logiciels (tests...)	ticketing développé en interne et idem pour les développements et Mon Espace A partir de la cartographie sont fait les tests test en manuel PROJEQTOR (développements, bugs, suivi des tests (TU) dans le logiciel. Une fonction de génération des écritures normalisées transforme les saisies en écritures et à des autotests. Tests fait par les utilisateurs.		
Intégrateur et Partenaires	Non		
Note d'évolution	Wiki et mise jour		
Plan produit	Oui sur le Wiki	Diffusé uniquement interne ?	Non
Descriptif produit	Site et plaquette commerciale		
Marquage NF	Site, logiciel et plaquette		
Guide utilisateur	Wiki		
Dépôt des sources/authenticité	Dépôt au coffre numérique(si 2° digit évolue)		
Gestion du paramétrage	Non / Type de base (selon option)		
Avec Localisation FRANCE	Oui		
Veille réglementaire	GT comité- comité comptable de la Fédération EPUDF et CAC des sud éducation		
Version(s) maintenue(s)	Parc clients homogène avec dernière version certifiée ou ultérieure.		

Pièces Justificatives	Etats comptables réglementaires. Balance grand livre compte de résultat, journaux, bilan. Pas d'écriture rectificatif
Fonction Spéciale	base formation et test séparée base d'exercice à disposition.
Purge	non
Import/export	Importation non Export du fec
Signature/Hash	
Archivage	fonction de brouillard validation en mensuel et annuelle (pas de Validation des écritures par rapport au reçu fiscal Générateur d'écriture d'immo (écriture de patrimoine intégré). Pas de facturation. Pas de TVA sur les clients. Pcg sur 10 chiffres avec regroupement. Clôture avec contrôle 2 exercices max.
<i>Le cas échéant indiquer les logiciels concernés</i>	

DETAILS D'UN CERTIFICAT ET CLASSIFICATION DES ÉCARTS

Détails d'un certificat



Numéro de certificat

Exemple : No 552/3456-7

- **552** = Numéro de la Marque NF
- **3456** = Numéro du produit
- **7** = Numéro incrémentiel du nombre d'éditions d'un certificat

Numéro de version conforme aux règles

Exemple : Numéro de version 1.0 certifié le JJ/MM/AAAA conforme aux règles NFXXX VXX

- **1.0** = Numéro de la version du logiciel audité
- **NFXXX** = Numéro de la Marque NF – ex : NF552
- **VXX** = Version du référentiel appliquée lors de l'audit – ex : V1.0

Date d'émission

Date du jour à laquelle AFNOR Certification a émis le certificat.

Date de renouvellement

Date du jour à laquelle AFNOR Certification a émis le certificat + 1 an.

Date de première admission

Correspond à la date anniversaire du certificat et de la conformité du produit.

Sur le ticket, la facture..., le numéro mentionné correspond à la catégorie du produit suivi de son numéro (exemple : **B3456**).

Tout savoir sur le certificat

Conformément aux règles de certification, pour conserver le droit d'usage de la marque NF, il faut procéder à une **surveillance annuelle avant la date anniversaire**

La surveillance peut être anticipée jusqu'à 6 mois avant l'échéance de la date anniversaire.

Tant que les surveillances annuelles sont réalisées dans ce délai, le certificat sera réémis automatiquement autant de fois que nécessaire sans formalités de votre part.

Si je ne **respecte pas ma surveillance annuelle**, AFNOR Certification effectuera un **retrait de certification** de mon logiciel, quelle que soit la date de renouvellement inscrite sur mon certificat. **Comme prévu par les règles de certification en cas de retrait de certification, je suis tenu d'en informer mes clients.**

Toutes les informations concernant **le produit, ses versions, son environnement, ainsi que sa catégorie doivent être en accord avec les données présentées durant l'audit.**



Toute modification nécessite l'envoi à INFOCERT d'une nouvelle lettre de demande de marque (exemple : changement d'adresse du titulaire...).

01/09/2021

Mon premier certificat est émis le 1er Septembre 2021, **la date d'anniversaire de mon produit est donc fixée au 1er Septembre. Elle est rappelée dans la date de première admission du certificat**

01/03/2022

Période de 6 mois, durant **laquelle je peux anticiper ma surveillance annuelle**.

J'effectue ma surveillance annuelle, prévue en Septembre 2022, le 1er Avril 2022.

Anticipation possible

Le résultat est positif, je prolonge mon droit d'usage jusqu'à la prochaine date anniversaire, **jusqu'au 1er Septembre 2023**.

S'il s'agit d'une nouvelle version, j'aurai un nouveau certificat.

01/09/2022

Date Limite (*) pour réaliser ma surveillance annuelle.

Hors circonstance exceptionnelle dûment justifiée

VOTRE DERNIER CERTIFICAT EN COURS



LOGICIEL

www.marque-nf.com

No 203/326-4

Date d'émission (issue date) : 27/11/23

Date de renouvellement (renewal date) : 27/11/24

Numéro de version 10.0 certifiée le 27/11/23 conforme aux règles NF203 V6.0

Issue number 10.0 certified on 27/11/23 according to NF203 V6.0 rules

Première admission le 01/01/17 pour la version 8.4

First admission on 01/01/17 according to issue 8.4

LOGEAS INFORMATIQUE

22 Rue Saint Genest - 31800 LABARTHE-INARD

Est autorisée à apposer la marque NF en application des règles générales de la marque NF et du référentiel de certification de l'application NF Logiciel (NF203) pour le produit :
Is authorized to affix the NF mark on the product, in accordance with the general rules of the NF mark and the NF Logiciel (NF203) rules.

LoGeAs WEB, version 10.0,
WINDOWS - Comptabilité informatisée
Catégorie C - Comptabilité

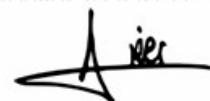
Le produit désigné est certifié conformément aux Règles de certification (parties 1 à 9) NF Logiciel et à la norme ISO/CEI 25051 : 2014. The designated product is certified in accordance with the Certification rules NF Logiciel (parts 1 to 9) and the ISO/IEC 25051 : 2014 standard.

Le produit est conforme aux exigences spécifiques concernant la comptabilité informatisée de la Partie 10 des règles de certification NF Logiciel. The product complies with the requirements specific to accounting software defined in part 10 of the NF Logiciel rules.

Le présent certificat, renouvelable, est valable jusqu'au 27/11/24, sous réserve des contrôles effectués par INFOCERT et/ou AFNOR Certification et sauf retrait, suspension ou modification. This certificate, renewable, is valid until 27/11/24, subject to the controls carried out by INFOCERT and/or AFNOR Certification and except withdrawal, suspension or modification.

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur. This certificate supersedes all previous certificates

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site internet d'AFNOR Certification www.marque-nf.com
The validity of the certificate can be checked on the AFNOR Web site www.marque-nf.com



Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR
Certification
Managing Director of AFNOR Certification

CERTIF 1333.4 11/2014

Secrétariat technique assuré par

Technical secretariat provided by

INFOCERT

<http://www.infocert.org>

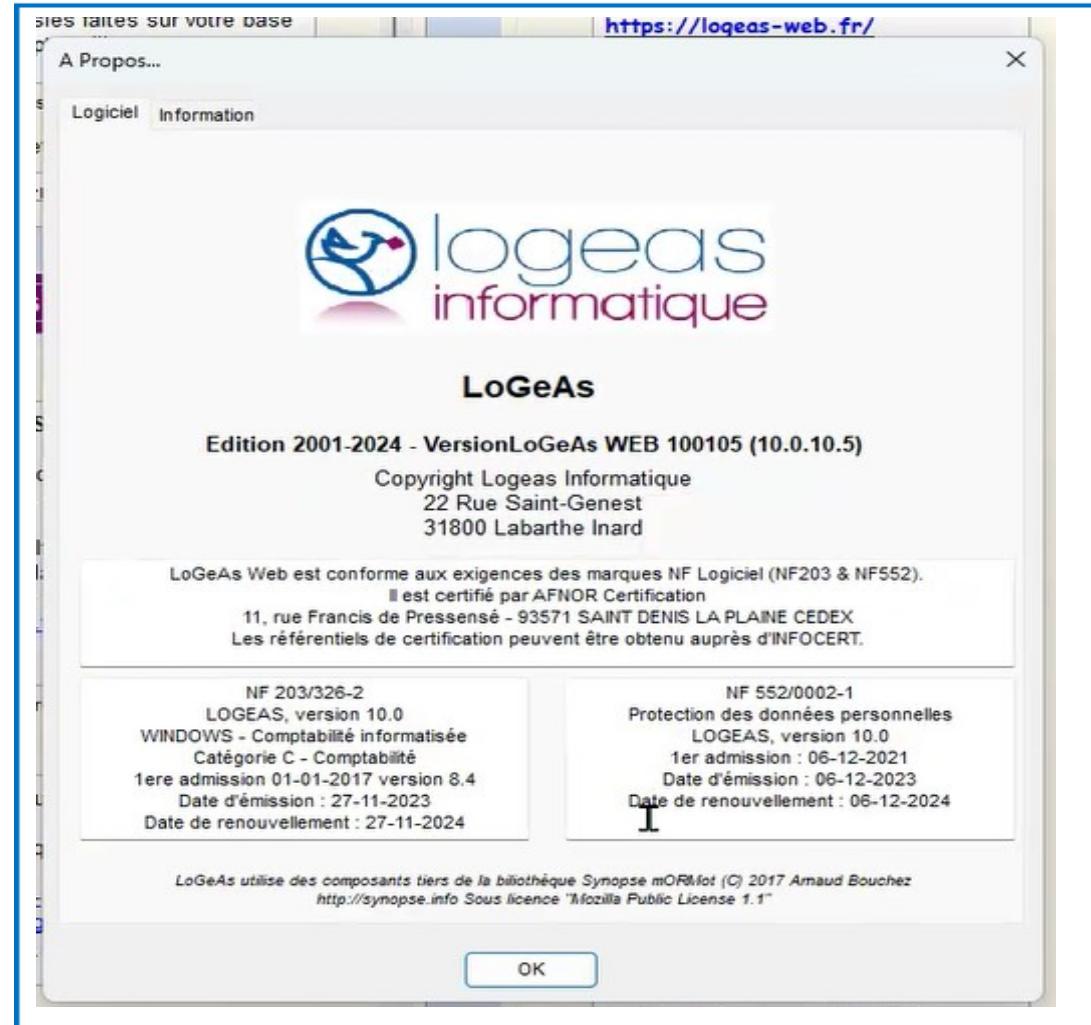
admin@infocert.org



11 rue Francis de Pressensé - 92571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - www.afnor.org



IDENTIFICATION DU LOGICIEL AUDITÉ



Identification du logiciel à l'écran

CLASSIFICATION DES ÉCARTS

**Durant l'audit, l'auditeur analyse les réponses, documents et preuves fournis lors des entretiens.
Les écarts constatés sont classés comme suit :**

Code	Ecart	Description
NCM	Non-conformité MAJEURE	Non-satisfaction d'une exigence du référentiel (caractéristique certifiée ou disposition d'organisation, de suivi ou de pilotage) entraînant un risque avéré (c'est-à-dire fondé sur des éléments objectifs) de non-respect, récurrent, ou unique en cas de risque très important, d'une exigence relative au produit concerné. (Anciennement appelé Non-Conformité)
NCm	Non-conformité MINEURE	Non-satisfaction d'une exigence du référentiel (caractéristique certifiée ou disposition d'organisation, de suivi ou de pilotage) n'entraînant pas de risque important de non-respect d'une exigence relative au produit concerné. (Anciennement appelé Remarque)

Source : Référentiel NF - P1 - Règles de fonctionnement AFNOR Certification- Révision N°1 du 08/04/2019

↓ Ecart hors demande d'évaluation de conformité

PV	Point de Vigilance	L'auditeur considère les réponses acceptables en regard des exigences, mais considère qu'elles pourraient être améliorer pour faciliter l'audit et le contrôle des produits. La demande de certification est admissible. (Anciennement appelé Commentaire)
----	---------------------------	---

Lors de chaque audit de surveillance, les écarts de l'audit précédent sont réanalysés

INFORMATIONS LIMINAIRES A L'AUDIT

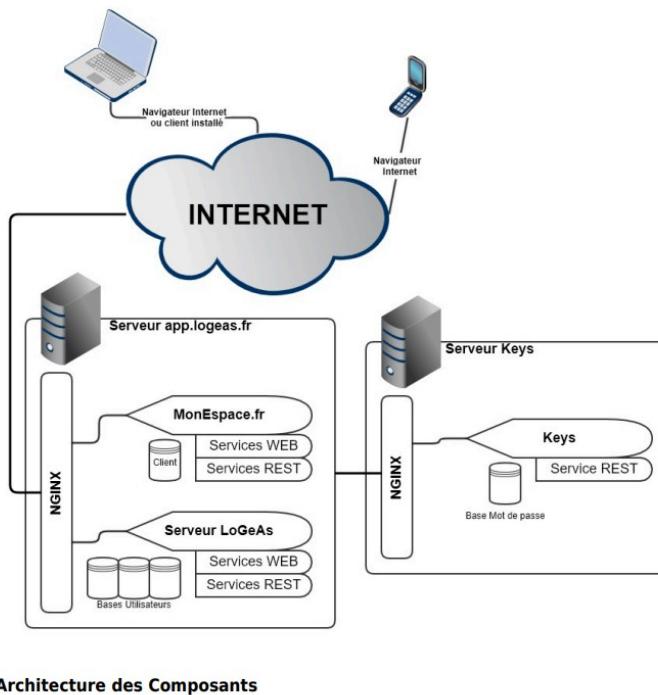
Informations permettant d'appréhender le contexte, les spécificités et toute autre élément utile à la conduite de l'audit

- **L'accès proprement dit aux bases "clientes" se fait au travers de deux interfaces distinctes :**
 - **la version installée (ou client lourd), librement téléchargeable à partir de l'interface en ligne monespace.logeas.fr : elle offre toutes les fonctionnalités disponibles pour chaque utilisateur inscrit,**
 - **la version légère (ou full-web), utilisable depuis un simple navigateur Internet sur poste fixe, portable, tablette ou smartphone,**
 - **Les développements sont réalisés sur un système de type Windows, compatible avec le RAD (Rapid Application Development) utilisé, actuellement Windows 11 pro.**
L'environnement de développement utilisé est le RAD Delphi actuellement commercialisé par Embarcadero

Informations permettant d'appréhender le contexte, les spécificités et toute autre élément utile à la conduite de l'audit

La base de données utilisée est [SQLite](#), chaque base cliente étant une base séparée afin de minimiser les risques et les volumes traités. Elle est directement interfacée depuis les applicatifs au travers d'un [ORM mORMot](#) qui gère aussi l'aspect transfert de données au travers du web. A partir de la version 9.5.1, Les serveurs les bases de données SQLLite utilisés par le logiciel (partie **MonEspace et **Bases de données des clients**) sont cryptés grâce à l'algorithme AES au travers de la bibliothèque "[SynCrypto](#)".**

Diagramme de fonctionnement :



Informations permettant d'appréhender le contexte, les spécificités et toute autre élément utile à la conduite de l'audit

Le logiciel fait l'objet d'une refonte complète pour un fonctionnement en mode SaaS avec PaaS. L'éditeur étant le propriétaire des infrastructures utilisées.

La sécurisation des VM se fait par authentification des IP de connexion.

Objectif : 2024 – 2025

A propos des documents :

- **Documents comptables légaux (balance, grand livre ...),**
- **Reçus fiscaux : la loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations permet aux organismes ou groupements recevant des dons de s'assurer auprès de l'administration, préalablement à la délivrance des reçus fiscaux, qu'ils répondent bien aux critères définis aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts pour que les dons qui leur sont alloués ouvrent droit à réduction d'impôt,**
- **Les clients peuvent créer leurs propres états sur le logiciel (Menu « Mes états »).**

Les différentes types de paramétrages possible de LOGEAS

- **Base association (syndicat, association 1901, association 1905)**
- **Base professionnelle (Entreprise, Indépendant, CE, Société Civile, SCOP)**

Le logiciel ne dispose pas de la fonction de gestion de la comptabilité auxiliaire.

Il n'existe pas de table de paramétrage des journaux comptables :

- Jusqu'à la version 8, LoGeAs n'utilise pas et ne génère pas les écritures dans des journaux. On écrit donc toutes les écritures dans un seul et même journal.
- [Ref 10/01/2015] Le groupe de travail demande que soit mis en place les journaux suivant les règles automatiques suivantes : (test dans l'ordre, 1 seule affectation)
 - **Journal des à-nouveau**
 - **Journal de caisse** : toute saisie qui comporte une ligne 53
 - **Journal des payes** : toute saisie qui comporte une ligne 64
 - **Journal des achats** : toute saisie qui comporte une ligne 40
 - **Journal des ventes** : qui comporte une ligne 41
 - Tout le reste va en **livre-journal**

Etats d'une écriture comptable

Par défaut les écritures sont générées par LoGeAs en mode brouillard (données provisoires, pouvant être modifiées)

Dans LoGeAs, les différents états d'une écriture sont :

Valeur de "Status" dans la table	Etat correspondant	Explication
0	Écriture "Brouillard"	La saisie et les écritures qui en découlent sont des données provisoires et peuvent être modifiées
1	Écriture "Supprimée"	La saisie n'est pas prise en compte lors de la génération. Il n'y a pas d'écritures qui en découlent Il est possible de restaurer une ligne supprimée si la période n'est pas clôturée
2	Écriture "Approuvée" , équivaut comptablement à une écriture "Validée"	La saisie et les écritures qui en découlent ne sont pas modifiables ni les éventuels reçus fiscaux qui en découlent
3	Écriture "Clôturée"	La saisie et les écritures qui en découlent ne sont pas modifiables car elles font partie d'une période ou d'un exercice clos

Autres informations de la table Ecritures

Champ	Type	Explication
NumeroCloture	Entier	Lors de la clôture chaque écriture comptable fait l'objet d'un tri par date d'opération et est ensuite numérotée
NumeroFec	Entier	Lors de la création d'un Fichier des Ecritures Comptables, chaque écriture comptable fait l'objet d'un tri par date d'opération et est ensuite numérotée Cette numérotation est différente de celle de la clôture, car LoGeAs permet l'émission du FEC provisoire sur une période non clôturée
NumeroPiece	Date/Heure	Numéro de la pièce associée
DateCloture	Date/Heure	Date de clôture de l'écriture

A propos des importations et exportations de données comptables :

- Lors du démarrage d'un nouveau dossier dans le logiciel, aucune reprise d'écritures n'est effectuée. L'utilisateur saisi une balance des A nouveaux.
- Le logiciel ne propose pas de fonction d'importation d'écriture.
- Les exportations d'écritures sont possibles au format « KOALA » (logiciel de comptabilité pour la micro-entreprise).

A propos du versioning (exemple xxx) :

La numérotation utilisée est une série de 4 chiffres séparés de points (exemple : LoGeAs v9.4.4.6)

LoGeAs version	9	4	4	6
	Majeur	Mineur	Release	Build

Logeas Informatique considère le numéro “Majeur” plus comme un numéro “marketing” que “technique”, bien que parfois les deux coïncident.

Le numéro de version « Mineure » est changé quand la version met en place de nouvelles fonctionnalités et/ou des changements sont réalisés dans la structure de la base de données (ajout d'un champ par exemple). Quand il y a des changements de règlementation pris en compte ou une nouvelle certification.

L'éditeur dispose désormais d'un certificat NF203 et d'un certificat NF552.

Le Journal des Evénements Techniques (JET) est alimenté par des codes associés aux transactions devant faire l'objet d'une traçabilité selon les exigences des référentiels concernés.

Il conviendra lors du prochain audit de circonstancer les codes événements mutualisables ou spécifiques à chacune des exigences, notamment concernant les codes :

- 100 et 105 alimentés selon les exigences de la NF552 (ces codes ne correspondant pas une fonction associée dans le cadre de la NF203),
- 110 alimenté pour toutes demandes d'états selon les exigences NF552 (ce code ne correspondant pas une fonction associée dans le cadre de la NF203),
- ...

Les règles de gestion associées à la purge partielle du JET devront être précisées également à ce titre.

SUIVI DES ECARTS ANTERIEURS

Rappel de l'écart :

Cet écart est maintenu en point de vigilance à l'aune des prochaines exigences produit NF203.

Livre des procédures fiscales : A47 A-1 chapitre VII. « Le numéro de compte, dont les trois premiers caractères doivent correspondre à des chiffres respectant les normes du plan comptable français. »

En effet,

- l'utilisation de comptes de la classe 8 est une pratique courante par des associations ou institutions afin de valoriser le bénévolat à travers la saisie comptable dans le logiciel,
- Les associations ont pour usage de comptabiliser les transactions à l'aide de comptes dont seuls les deux premiers caractères sont des chiffres.

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

Constat 2022	N°1	Référentiel v6.0	Q
		Exigence	6.1.5
Audité lors de l'évaluation	OUI	NON	



Écart 2023 /	N°1
Point de vigilance	

Le point de vigilance est maintenu.

Les comptes de la classe 8 sont utilisés pour enregistrer les avantages en nature

**Ecart Antérieur
Evolution Audit 2023**

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

INFOCERT

Résolution de l'écart :

Le point de vigilance est résolu:

- **Les comptes de la classe 8 sont utilisés pour enregistrer les avantages en nature et correspond à l'utilisation normale et est une pratique courante par des associations ou institutions afin de valoriser le bénévolat à travers la saisie comptable dans le logiciel,**
- **Les associations ont pour usage de comptabiliser les transactions à l'aide de comptes dont seuls les deux premiers caractères sont des chiffres.**

Rappel de l'écart :

Le logiciel ne gère pas de déclaration rectificative.

La déclaration rectificative est nécessaire en cas de correction des écritures comptables d'un exercice préalablement clôturé.

La modalité de gestion adoptée par l'éditeur pour pallier ce cas de figure n'est pas définie à ce jour.

Ce sujet concerne notamment la gestion des reçus fiscaux à travers les différents cas d'usages métiers existants.

Extrait du BOI-BIC-DECLA-30-10-20-40-20/07/2018

610

Une déclaration déposée peut donner lieu au dépôt d'une déclaration rectificative. Les modifications intervenues entre les deux déclarations doivent être retracées dans les écritures comptables par contre-passation et passation d'écritures, conformément aux règles comptables.

En effet, un arrêt de la Cour de Cassation ([Cass. crim., 8 décembre 1999, n° 98-84752](#)) a sanctionné pénallement la suppression et la modification d'écritures comptables d'une comptabilité informatisée.

En cas de modification de la comptabilité et des données justificatives issues du domaine de gestion, celles-ci doivent être clairement identifiées et tracées, et un nouveau fichier « archives », correspondant à la déclaration fiscale rectificative déposée, devra être réalisé.

Les nouvelles exigences NF203 préciseront le niveau de criticité associé à cette exigence.

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

- **Les modalités des gestion abordées (pour des déclarations rectificatives) en séance sont les suivantes :**
 - Uniquement possible sur le dernier exercice clôturé,
 - Code événement 60 dans le JET,
 - Respect de l'intangibilité des écritures déjà clôturées,
 - Les A nouveaux générés sur l'exercice suivant sont intangibles (AN simulés toute l'année et générés définitivement lors de la clôture de l'exercice),
 - Lors d'une déclaration rectificative, génération d'un nouveau FEC et d'une archive fiscale lors de la « nouvelle » clôture de l'exercice,
 - Les écritures d'A nouveaux sur l'exercice suivant sont complétées en conséquence (numéro écriture continue)
- **Remarques :**
 - Numérotation des écritures rectificatives = dernier numéro existant + 1 ou exception à la séquence globale des numéros d'écritures avec dans ce cas un journal dédié avec une place de numérotation dédiée : les deux solutions sont acceptables si elles sont documentées.
 - Nouvelle déclaration rectificative possible : cette action pourrait susciter l'interrogation de l'auditeur fiscal.
 - Impact notice du FEC : pouvoir identifier les états avant et après déclaration rectificative.
- **Point ouvert :**
 - Traitements relatifs aux documents fiscaux liés à la déclaration fiscale (exemple des reçus fiscaux) ?

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

Constat 2022	N°3	Référentiel v6.0	Q
Exigence		6.	
Audité lors de l'évaluation	OUI	NON	



Écart 2023 /	N°2
Point de vigilance	

Le point de vigilance est maintenu.

Les nouvelles exigences NF203 préciseront le niveau de criticité associé à cette exigence.

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

Résolution de l'écart :

Écart résolu :

Le logiciel n'a pas cette fonctionnalité et les comptes des utilisateurs sont validé après validation des rapports des CAC dans le domaine associatif.

De fait aucune écriture rectificative n'est à prévoir.

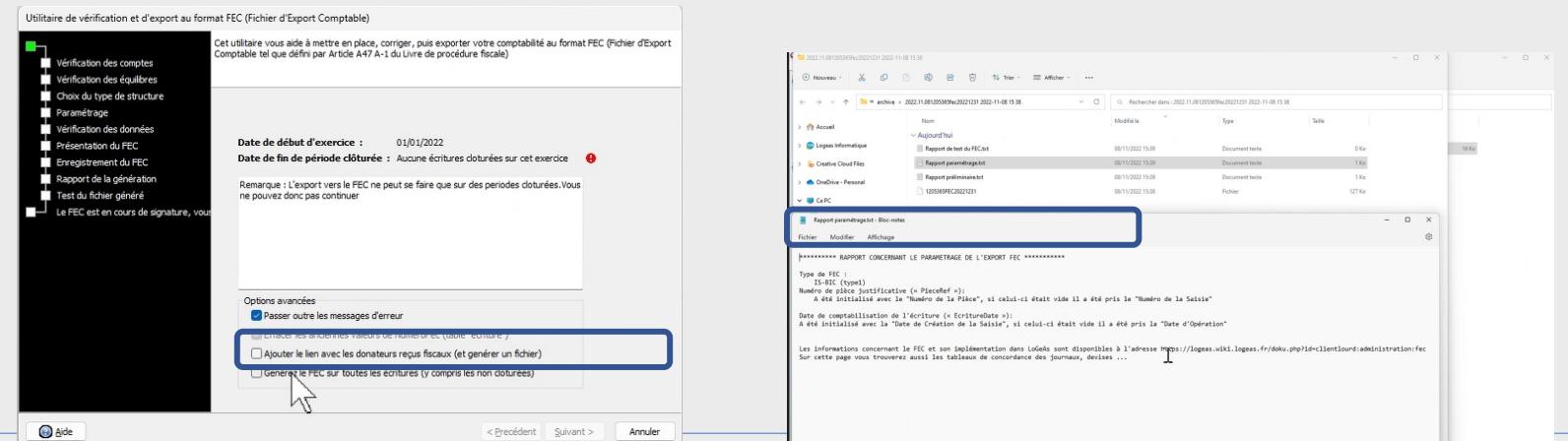
Rappel de l'écart :

Le logiciel ne permet pas d'identifier si le FEC générée concerne un exercice en cours ou clôturé.

Il est noté en séance que le fichier FEC est signé lors sa génération et sa conservation sur le portail accessible à l'assujetti. L'archive fiscale est également signée.

L'éditeur a évoqué en séance la possibilité de compléter le contenu du rapport concernant le paramétrage de l'exportation du FEC avec le choix de l'option « Générer le FEC sur toutes les écritures (y compris les non clôturées) ».

Il est ainsi précisé dans l'arrêté du 13 janvier 2021 d'application du décret n° 2021-25 du 13 janvier 2021 portant création de l'examen de conformité fiscale que l'identification précise du FEC définitif doit être réalisé pour procéder à l'examen de ce dernier (cahier des charges)



Ecart Antérieur

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1	L2	L3	L4	L5	L6
	X						

FEC

INFOCERT

Constat 2022	N°4	Référentiel v6.0	Q
		Exigence	6.
Audité lors de l'évaluation	OUI	NON	



Écart 2023 /	N°3
Point de vigilance	

Le point de vigilance est maintenu.

Les nouvelles exigences NF203 préciseront le niveau de criticité associé à cette exigence.

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

Ecart 2023	N°4	Référentiel v6.0	Q
		Exigence	6.
Audité lors de l'évaluation	OUI		NON



Écart 2024 /	N°1
Point de vigilance	

Le point de vigilance est maintenu.

Le logiciel ne permet toujours pas d'identifier si le FEC généré concerne un exercice en cours ou clôturé.

Il est noté en séance que le fichier FEC est signé lors sa génération et sa conservation sur le portail accessible à l'assujetti. L'archive fiscale est également signée.

L'éditeur a évoqué en séance la possibilité de compléter le contenu du rapport concernant le paramétrage de l'exportation du FEC avec le choix de l'option « Générer le FEC sur toutes les écritures (y compris les non clôturées) ».

Les nouvelles exigences NF203 préciseront le niveau de criticité associé à cette exigence.

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

Constat N°	1	Référentiel v6.0	R12
Exigence		R12	



Écart 2023 / N°4
NC Mineure sans suivi

Constat durant l'audit :

Il n'y a pas de contrôle sur le numéro de SIREN qui doit être numérique sur 9 chiffres et le SIRET 14 chiffres

De ce fait, le nom du FEC pourrait être erroné.



X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

Constat durant l'audit :

Ecart maintenu :

Il n'y a pas de contrôle sur le numéro de SIREN qui doit être numérique sur 9 chiffres et le SIRET 14 chiffres

De ce fait, le nom du FEC pourrait être erroné.



X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1	L2	L3	L4
	X		L5		L6

Constat N°	2	Référentiel v6.0	R12
Exigence		R12	



Écart 2023/ N°5
Point de vigilance

Constat durant l'audit :

Le code suivant n'est pas implémenté dans le JET :

- **code 240 « suivi des interventions de maintenance »**

(Les codes 110 et 105 ont été implémentés à la place)

Audit d'évaluation

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

INFOCERT

Ecart 2023	5	Référentiel v6.0	R12
		Exigence	R12
Audité lors de l'évaluation	OUI		NON



Écart 2024 /	N°3
Point de vigilance	

Ecart maintenu :

Le code suivant n'est pas implémenté dans le JET :

- code 240 « suivi des interventions de maintenance »

(Les codes 110 et 105 ont été implémentés à la place)

L'éditeur trace ces informations dans les codes 904 et 905 de sa piste d'audit

**Ecart Antérieur
Evolution Audit 2023**

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	Nx5	L4		L5		L6	

INFOCERT

Constat N°	4	Référentiel v6.0	P
Exigence	6		



Écart 2023/ N°6
Point de vigilance

Constat durant l'audit :

Le fichier d'archive fiscal ne contient pas : le compte de résultat, le bilan et les grands livres.

2024.11.06archivefiscale_base de test nf203_2024-11-06_signé > archive > 2024.11.06archivefiscale_base de test nf203_2024-11-06 > Etat de fin d'année (Clôture)			
Nom	Modifié le	Type	Taille
Balance.pdf	06/11/2023 17:14	Document Adobe Acrobat	
Journaux.pdf	06/11/2023 17:14	Document Adobe Acrobat	

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1		L2		L3	
	X	L4		L5		L6	

Ecart 2023	6	Référentiel v6.0		P
		Exigence		
Audité lors de l'évaluation		OUI		NON



Écart 2024 /	N°4
Point de vigilance	

Ecart résolu partiellement:

Le fichier d'archive fiscal ne contient toujours pas : le compte de résultat, le bilan

Le grand livre à bien été implémenté.

Nom	Type	Taille compressée	Protégé par mot de passe
Balance	Microsoft Edge PDF Document	144 Ko	Non
Grand livre de clôture	Microsoft Edge PDF Document	934 Ko	Non
Journaux	Microsoft Edge PDF Document	951 Ko	Non

Constat durant l'audit :

Le logiciel ne permet pas de restituer la liste des droits utilisateurs et leurs accès.

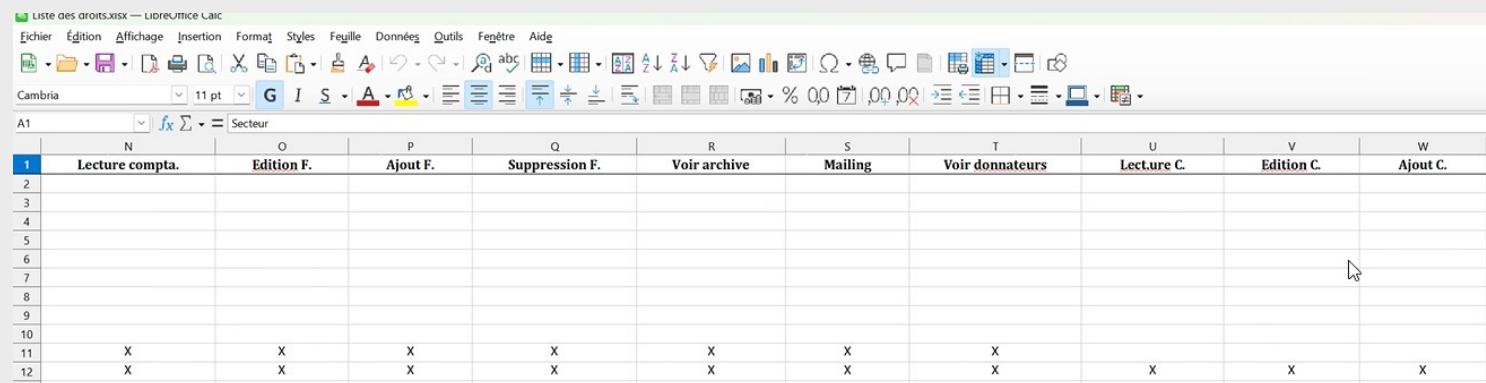
Exemple : Au niveau du paramétrage, d'affichage, création des états ou d'archivage fiscal.



Résolution de l'écart :

Ecart résolu :

Le logiciel permet de restituer la liste des droits utilisateurs et leurs accès.



	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W
1	Lecture compta.	Edition F.	Ajout F.	Suppression F.	Voir archive	Mailing	Voir donneateurs	Lecture C.	Edition C.	Ajout C.
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
12	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x



Constat N°	6	Référentiel v6.0	Q
Exigence		4.6.1.2	



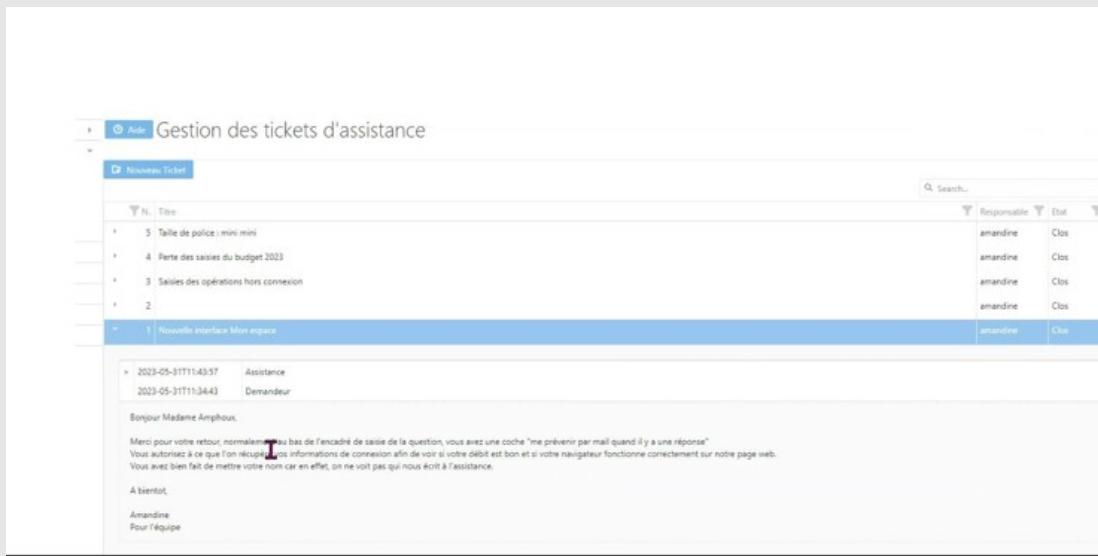
Écart 2023/ N°8
Point de vigilance

Constat durant l'audit :

L'éditeur ne gère pas un niveau de criticité associé à une anomalie détectée.

Le nouvel outil de Gestion des tickets d'assistance n'a pas de notion de priorités.

(Exemple : Bloquant, Urgent, Non bloquant)



Résolution de l'écart :

Ecart résolu :

L'éditeur gère dorénavant un niveau de criticité associé à une anomalie détectée.

Le nouvel outil de Gestion des tickets d'assistance n'a pas de notion de priorités.

(Exemple : Bloquant, Urgent, Non bloquant)

Gestion des développements													
TICKETS KANBAN		TICKETS GRILLE				GESTION DES VERSIONS							
<input checked="" type="radio"/> Afficher tous les tickets <input type="radio"/> Afficher tous les tickets non clos <input type="radio"/> Afficher mes tickets non clos <input type="radio"/> Afficher tous les tickets non affectés et non clos													
Faites glisser une colonne ICI pour grouper par celle-ci													
N.	Titre	Fonctionnalité	Urgence du ticket	Etat du ticket	Rédact...	Respon...	Version cible						
> 26	Etat personnalisé sur Etat cerfa	(tous)	Urgent	(tous)	(tous)	(tous)	10.0.10						
> 32	Impossible de visualiser\imprimer l'...	Comptabilité : Envoyer les reçus fisca...	Bloquant	A tester	alexandra	alexandra	10.0.10						
> 71	Lien de réinitialisation faux	Authentification de l'utilisateur	Bloquant	A tester	alexandra	alexandra	10.0.10						
> 113	Critères contenus dans le mot de p...	Authentification de l'utilisateur	Bloquant	Fait	alexandra	alexia	10.0.10						

ÉCARTS DE L'AUDIT D'ÉVALUATION

Constat N°	1	Référentiel v6.0	P
Exigence	6		



Écart 2024 / N°5
NC Mineure sans suivi

Constat durant l'audit :

Le logiciel permet d'ouvrir un exercice de plus de 24 mois avec une trace dans le jet.

Cette action n'est réalisable que par l'assistance

The screenshot shows the LoGeAs software interface. On the left, a sidebar displays links for 'Les lettres LoGeAs et autres', 'Par courrier', 'Gestion des utilisateurs', and 'Aide en ligne'. A modal dialog is open, prompting for a 'Nouvelle date de fin d'exercice' (New end date of the exercise) and showing the current value '04/11/2024'. The 'OK' button is highlighted with a cursor. On the right, a window titled 'Edition des tables de la base (Assistance seulement)' shows a table with a single row of data. The table has columns: ID, Created, Modified, Intitule, DébutExercice, FinExercice, DateFinPeriodeCloture, Cloturee, AchatRacine, AchatPrefixe, FactureRacine, FacturePrefixe, DevisRacine, DevisPrefixe, ClientRacine, Immobilisati. The data row is: 2025, 135870081230, 135870081230, Exercice 2023, 01/01/2023, 04/11/2025.

Audit d'évaluation

X : Logiciel(s) concerné(s)	TOUS	L1	L2	L3	L4	L5	L6
X							

INFOC E RT

Constat N°	2	Référentiel v6.0	Q
Exigence		4.9.4	



Écart 2024/ N° 6
Point de vigilance

Constat durant l'audit :

Le logiciel de ticketing client n'identifie pas la bidirectionnalité avec l'outil de ticketing de développement

Constat N°	3	Référentiel v6.0	Q
Exigence		4.8.2	



Écart 2024/	N°7
Point de vigilance	

Constat durant l'audit :

L'éditeur ne réalise pas d'enquête de satisfaction telle qu'a l'attendu

Constat N°	4	Référentiel v6.0	Q
Exigence		4.5.1	



Écart 2024/ N°8
Point de vigilance

Constat durant l'audit :

L'éditeur ne réalise pas de PV de recette montrant la stabilité de son logiciel et qu'il forme un tout cohérent.

Constat N°	5	Référentiel v6.0	P
Exigence		6.1.6	



Écart 2024/ N°9
Point de vigilance

Constat durant l'audit :

Lors de la génération de la balance d'ouverture celle-ci reste en mode brouillard non validée lors de sa génération.

Il est donc possible de venir modifier les informations



Brouillard

Données générées du 01/01/2024 au 30/06/2025 (Date d'opération)
pour toutes les lignes (Logeas Informatique)
05/11/2024 00:34:55 pour admin@logeas-informatique.fr

Date	Journal	Compte	N° Pièce statut	Libelle	Débit	Crédit	N° Série
01/07/2024	AN	1013100001	Brouillard	Balance d'ouverture		2 050,00 €	37837
01/07/2024	AN	1013100003	Brouillard	Balance d'ouverture		2 500,00 €	37838
01/07/2024	AN	1013100008	Brouillard	Balance d'ouverture		1 000,00 €	37839
01/07/2024	AN	1013100009	Brouillard	Balance d'ouverture		1 850,00 €	37840
01/07/2024	AN	1013100011	Brouillard	Balance d'ouverture		700,00 €	37841
01/07/2024	AN	1013100012	Brouillard	Balance d'ouverture		100,00 €	37842
01/07/2024	AN	1061100001	Brouillard	Balance d'ouverture		3 527,78 €	37843
01/07/2024	AN	1068800001	Brouillard	Balance d'ouverture		12 818,35 €	37844
01/07/2024	AN	2050000001	Brouillard	Balance d'ouverture	2 434,15 €		37845
01/07/2024	AN	2181000001	Brouillard	Balance d'ouverture	6 096,78 €		37846
01/07/2024	AN	2181000002	Brouillard	Balance d'ouverture	4 115,40 €		37847
01/07/2024	AN	2181000003	Brouillard	Balance d'ouverture	2 750,00 €		37848
01/07/2024	AN	2181000004	Brouillard	Balance d'ouverture	3 278,00 €		37849
01/07/2024	AN	2181000005	Brouillard	Balance d'ouverture	2 865,83 €		37850
01/07/2024	AN	2183000001	Brouillard	Balance d'ouverture	666,37 €		37851

Constat N°	6	Référentiel v6.0	P
Exigence		5.11.1	



Écart 2024 / N°10
NC Mineure sans suivi

Constat durant l'audit :

Lors de l'analyse du FEC les erreurs suivantes ont été constatées :

Une rupture de séquence des pièces

P02-17	1321,15	1321,15	17		2
P02-73	781,78	781,78	73		2
P04-42	216,5	216,5	42		2
P06-05	1116	1116	05		2
P06-36	787,2	787,2	36		4
P06-80	56,4	56,4	80		2
P07-65	0,59	0,59	65		2
P09-09	408,42	408,42	09		2
P09-35	3675,61	3675,61	35		2
P11-03	73,98	73,98	03		2
P11-53	712,8	712,8	53		3
P12-04	650,66	650,66	04		2
P12-12	1116	1116	12		4
P12-57	0,3	0,3	57		2

P06-32	24/06/2024	La NEF - Commission Virement :	Ventilation de dépense Cloturée									
→ P06-33	26/06/2024	La NEF - Commission Virement :	Ventilation de dépense Supprimée									
P06-34	26/06/2024	La NEF - Commission Virement :	Ventilation de dépense Supprimée									
P06-35	26/06/2024	La NEF - Commission Virement :	Ventilation de dépense Supprimée									
P06-36	30/06/2024	ComptaRebours F.1000026197 (06/2024) :	Ventilation de dépense Cloturée									
P06-37	30/06/2024	Salaires 06/2024 :	Débit/Crédit Cloturée									
P06-40	20/06/2024	KONICA F.12000803774 :	Ventilation de dépense Cloturée									
P06-41	07/06/2024	Restaurant L'Annexe F.9 :	Ventilation de dépense Cloturée									
P06-43	25/06/2024	La Poste F.L000000058993108 :	Ventilation de dépense Cloturée									
P06-44	30/06/2024	OVH Juin :	Débit/Crédit Cloturée									
P06-52	19/06/2024	Amazon F.DS-ASE-INV-FR-2024-90268744 :	Ventilation de dépense Cloturée									
P06-54	30/06/2024	Solde CC ADEJARDINS :	Débit/Crédit Cloturée									
P06-61	25/06/2024	ESCALE DES SAVEURS F.002892 :	Ventilation de dépense Cloturée									
P06-63	26/06/2024	WEPLER F.265796 :	Ventilation de dépense Cloturée									
P06-64	26/06/2024	BRASSERIE DE L'ARRIVÉE F.9973 :	Ventilation de dépense Cloturée									
25 sur 57 < > ⏪ ⏩ ⏴ ⏵ ⏴ ⏵												
Nouveau Valider Déverrouiller Annuler Restaurer Editer Imprimer Ranger Ouvrir												
Normale Avancée Audit Historique Ecritures												
<p>Vous pouvez consulter ci-dessous l'historique des modifications de l'enregistrement sélectionné.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Date de création</th> <th>Utilisateur</th> <th>Description</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>19/06/2024 12:56:38</td> <td>alexandra.desjardins@log...</td> <td>L'enregistrement 5709 a été ajouté à la table multiligne</td> </tr> <tr> <td>25/06/2024 17:20:18</td> <td>alexandra.desjardins@log...</td> <td>L'enregistrement numéro 5709 de la table multiligne a été archivé</td> </tr> </tbody> </table>				Date de création	Utilisateur	Description	19/06/2024 12:56:38	alexandra.desjardins@log...	L'enregistrement 5709 a été ajouté à la table multiligne	25/06/2024 17:20:18	alexandra.desjardins@log...	L'enregistrement numéro 5709 de la table multiligne a été archivé
Date de création	Utilisateur	Description										
19/06/2024 12:56:38	alexandra.desjardins@log...	L'enregistrement 5709 a été ajouté à la table multiligne										
25/06/2024 17:20:18	alexandra.desjardins@log...	L'enregistrement numéro 5709 de la table multiligne a été archivé										

Cependant une trace est présente dans le jet

Constat N°	7	Référentiel v6.0	P
Exigence		5.5.1.3	



Écart 2024 / N°11
NC Mineure sans suivi

Constat durant l'audit :

Lors de la génération de l'archive fiscale le fichier piste d'audit n'a pas été implémentée avec les enregistrements.

Cependant ceux-ci sont bien présents en base de données.

Cet écart sera réétudié avec attention lors du prochain audit.

A screenshot of a Notepad+ window showing a SQL script. The title bar reads 'C:\Users\aymeric\AppData\Local\Temp\43cc05a-533e-48a5-a7c5-e74a7d9fc5e7_2024.10.07archivefiscale_logees informatique_2024-10-07.zip.5e7\BaseBrut\PisteAudit.sql - Notepad+'. The menu bar includes Fichier, Édition, Recherche, Affichage, Encodage, Langage, Paramètres, Outils, Macro, Exécution, Modules d'extension, Documents, and ?.

```

1 CREATE TABLE Pisteaudit (ID INTEGER PRIMARY KEY AUTOINCREMENT, Action TEXT COLLATE SYSTEMNOCASE, Batchid TEXT COLLATE ISO8601, Code IN
2

```

SYNTHÈSE DE L'AUDIT

Synthèse de l'audit

Nom du(des) produit(s)	Catégorie	Domaine (s) fonctionnel (s)		Environnement	Version Majeure	NC MAJEURE	NC Mineure	Dont NC Mineure Avec Suivi	Point de vigilance
LoGeAs WEB	C	X	Comptabilité	Windows	11.0	0	4	0	7
			Gestion des achats						
			Gestion commerciale						
			Système d'encaissement						
			Inventaire et Stocks						
			Immobilisations						

Proposition de décision : Favorable Défavorable Favorable avec audit complémentaire avant le :

Avis favorable.

<https://www.infocert.org/video-sur-la-certification/>

NOUVEAU

- Afin de mettre en avant votre certification, nous avons décidé d'investir dans une vidéo promotionnelle.
- Cette vidéo a été étudiée pour vous afin que vous puissiez facilement l'utiliser pour mettre en avant la démarche dans laquelle vous vous êtes inscrit en choisissant la certification !
- Téléchargez la vidéo et partagez la facilement sur vos sites internet, réseaux sociaux, outils internes, etc.





M E R C I